

Genève, le 2 mars 2021

Reginald Lafontant  
Secrétaire général  
Groupement des Travailleurs (euses) du Textile pour la Réexportation d'Assemblage  
(GOSTTRA)  
313, Rue Joseph Janvier Port-au-Prince  
HAITI  
[syndicat.gosttra@yahoo.com](mailto:syndicat.gosttra@yahoo.com)

## Appel à la restauration de la démocratie en Haïti

Cher camarade Reginald,

Je vous écris au nom [d'IndustriALL Global Union](#), qui représente plus de 50 millions de travailleurs et travailleuses dans les industries minières, de l'énergie et de la fabrication dans 140 pays, pour exprimer notre solidarité avec le peuple haïtien dans votre lutte pour rétablir la démocratie, l'état de droit et le respect des droits humains et syndicaux.

Nous nous joignons à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), pour lancer un cri d'alarme par rapport à la situation sociopolitique en Haïti, où les droits humains et les droits syndicaux sont violés de manière systématique par le gouvernement de facto actuel d'Haïti ayant à sa tête Monsieur Jovenel Moïse.

Selon les informations fournies par les syndicats haïtiens, notamment la Confédération des Travailleurs Haïtiens (CTH) et la Confédération des Travailleurs-euses des Secteurs Public et Privé (CTSP), nous sommes révoltés par la réalité actuelle en Haïti et dénonçons vigoureusement le mal causé à tous les niveaux par l'équipe au pouvoir en Haïti.

Avec l'accession au pouvoir de Monsieur Jovenel Moïse, l'illégalité et la corruption sont devenues la règle ; toutes les institutions du pays sont vassalisées et politisées ; la justice et les institutions de contrôle sont réduites à leur plus simple expression et n'existent que de nom ; la police, l'armée et des gangs armés créés avec des jeunes dans les quartiers populaires par le pouvoir sont sciemment utilisés pour persécuter, terroriser, éliminer et massacrer les opposants et les non sympathisants du pouvoir ; les cas d'enlèvement se multiplient, certains dirigeants syndicaux faisant l'objet de menaces de mort ; tout ceci pour instaurer un climat de terreur par M. Moïse dans le pays.

Depuis le 13 janvier 2020, le pouvoir législatif a été rendu dysfonctionnel par Monsieur Jovenel MOÏSE en vertu de l'article 95 de la Constitution haïtienne ; depuis le 8 février 2021, Monsieur Jovenel MOÏSE a mis le pouvoir judiciaire à sa remorque, en envoyant arbitrairement à la retraite trois (3) juges inamovibles de la Cour de Cassation et en nommant trois de ses amis pour les remplacer, en dehors de toutes normes régissant la matière. Il est évident que la dictature est subtilement rétablie en Haïti ; ce qui est inacceptable.

Depuis le 7 février 2021, le mandat de Monsieur Jovenel Moïse, en tant que Président élu à l'issue des élections du 20 novembre 2016, a pris fin en vertu de l'article 239 du décret électoral et des articles 134-2 et 134-3 de la Constitution en vigueur.

Cependant, Monsieur Moïse continue de tenir illégalement les rênes du pouvoir, avec l'appui de l'Organisation des Etats Américains, du Core Group et des Etats-Unis d'Amérique, malgré le positionnement clair sur la fin du mandat de Monsieur Jovenel Moïse le 7 février 2021 par le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) qui est l'un des trois pouvoirs de l'Etat, la Fédération des Barreaux d'Haïti (FBH), la Conférence Episcopale d'Haïti (CEH) rassemblant les évêques catholiques haïtiens, le secteur protestant haïtien et la Société civile haïtienne.

Ainsi, en tant qu'organisation syndicale luttant pour le respect de la démocratie, de l'état de droit, des droits humains et syndicaux, nous soutenons l'appel à:

1. De ne pas supporter le projet dictatorial de Monsieur Jovenel Moïse visant à :
  - Rédiger une nouvelle constitution par ses ami(e)s, en dehors de règles établies par la constitution haïtienne amendée de 1987 ;
  - Organiser d'éventuelles élections non démocratiques avec un conseil électoral inconstitutionnel, illégal et illégitime formé avec ses ami(e)s pour pouvoir garder le pouvoir ;
2. De condamner tout refoulement des droits humains et syndicaux du peuple haïtien orchestré par le gouvernement de facto et autoritaire.

Nous accordons notre entière solidarité avec le peuple haïtien pour rétablir la démocratie, l'état de droit et le respect des droits humains et syndicaux qui sont actuellement mis en veilleuse par le dictateur autoproclamé Jovenel Moïse.

Réitérant encore une fois notre engagement pour vous soutenir, cher camarade secrétaire général, je vous transmets ainsi qu'à toute la famille de la GOSTTRA nos salutations de solidarité.

Salutations solidaires,



Valter Sanches  
Secrétaire général